

Grégoire de Fournas  
Député sortant

Pauillac, le 24 juin 2024

Messieurs les présidents,

Par votre courrier du 20 juin, vous m'interpellez sur les enjeux cynégétiques dans le cadre des élections législatives qui se tiendront les 30 juin et 7 juillet.

J'ai toujours défendu la chasse sans aucune ambiguïté et, député du Médoc depuis 2022, j'ai été à chaque fois au rendez-vous pour la défendre sur le terrain comme à Paris.

Vice-Président du Groupe d'étude « Chasse et Pêche » de l'Assemblée nationale, je me suis à de nombreuses reprises élevé contre la série d'interdictions aberrantes contre les chasses traditionnelles dictées par l'Union Européenne ou par le Conseil d'État.

J'ai eu à cœur de combattre les initiatives parlementaires de la gauche contre la chasse (interdiction de la chasse le dimanche ou de la chasse à courre) et de dénoncer le militantisme sans relâche d'associations «environnementalistes» regroupant des militants politiques qui s'attaquent à nos modes de vie et nos traditions. Je m'engage à continuer de les combattre avec détermination.

Je suis particulièrement satisfait d'avoir pu obtenir une audition de l'Unacom par le groupe d'étude chasse pour étudier la proposition de dérogation basée sur la jurisprudence maltaise. Des travaux également défendus par la fédération des chasseurs de la Gironde, et je me battraï pour que le nouveau Gouvernement la mette en place.

La chasse est essentielle à la préservation de nos écosystèmes grâce à la régulation qu'elle opère. Son rôle est également immense dans la protection de nos cultures et des animaux d'élevages. Contrairement à ce que clament leurs détracteurs, les chasseurs sont les premiers défenseurs des animaux et de la nature.

La chasse est enfin un mode de vie, des traditions, une culture locale et française, raisons supplémentaires pour qu'elle soit défendue avec conviction de ma part.

Vous pouvez donc compter sur ma mobilisation pour être à vos côtés.

Veillez recevoir, Messieurs les Présidents, mes sincères salutations.

